

Nous apprenons avec stupéfaction la décision du Tribunal administratif d'invalider la subvention de fonctionnement 2016-2018 allouée par la Ville de Nantes à NOSIG, alors Centre LGBT de Nantes, au motif, notamment, de l'accueil dans ses locaux d'une réunion d'information sur la GPA (organisée par l'APGL), et considérant peu suffisant l'intérêt public local des actions du centre.

Membre de NOSIG, nous, association Contact Loire-Atlantique, représentons des parents et proches de personnes LGBT, ainsi que des personnes LGBT elles-mêmes, agissant pour que le dialogue, l'écoute, la compréhension soient toujours maintenus et renforcés au sein de la famille, dans tout ce qu'elle peut représenter de diversité.

C'est à ce titre que nos familles se sentent donc insultées par cette décision qui proclame que NOSIG n'agirait que pour l'intérêt d'une petite partie de la population, niant le "principe d'égalité".

En tant que Contact Loire-Atlantique, nous nous associons à l'action de NOSIG, nous sommes NOSIG !

Ses actions, les nôtres aussi, sont indispensables, et bien dans un but d'intérêt public local, et même universel, car c'est bien pour un meilleur vivre ensemble pour toutes et tous que nous agissons. Le travail quotidien sur les représentations encore trop souvent négatives ou réductrices des personnes et des questions LGBTI+, leur visibilité et leur acceptation au sein de la société, la prévention contre l'homo/bi/transphobie sont autant d'actions qui ne peuvent aller que dans le sens du bien et du bonheur communs, pour toute la société.

Bien sûr que nous prenons part aux débats publics sociétaux, évidemment, ils nous concernent, comment pouvoir le penser autrement ?!! Nous participons à une réflexion commune, ce n'est que comme cela qu'une société peut évoluer, et a évolué, vers plus d'ouverture et d'égalité des droits pour tous. Et NOSIG a toujours respecté ce principe de réflexion et d'information.

Et c'est tout le propre du Politique, de l'État, de soutenir le débat public, contradictoire, de poser le cadre, protégé, d'une liberté d'expression respectueuse, et de venir en aide justement à ceux qui par définition sont des minorités et donc ont le plus besoin d'être accompagnés. C'est son rôle ! Comment un Tribunal, une institution de justice, peut à ce point se tromper et être aveuglé sur ce qu'est et doit être la réalité du débat et du soutien publics. Comment peut-il dire que NOSIG ne mérite pas de soutien financier car il n'aurait pas "d'intérêt public local suffisant" ?!!

Pour notre part, Contact Loire-Atlantique reste et restera solidaire de NOSIG, et face à ces atteintes graves, nous défendrons toujours les actions visant l'égalité entre tous, quelles que soient l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de chacun. Nous existons pour LA famille.

Solidairement
L'équipe de **CONTACT Loire-Atlantique**, membre du CA de NOSIG.
44@asso-contact.org